

INFOMERCIER

Été 2021

Volume 86

03

MOT DE
LA MAIRESSE

04

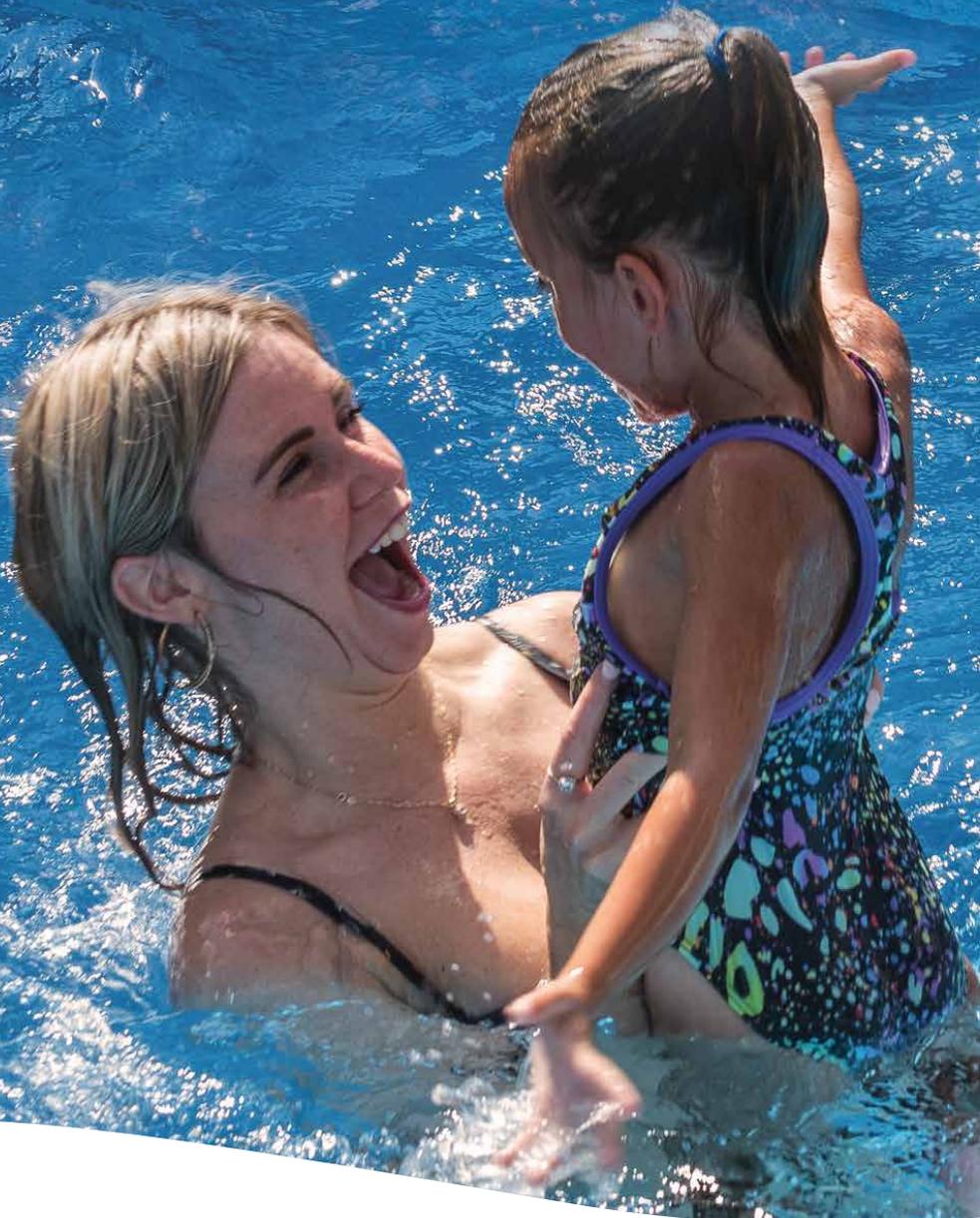
ÉTATS
FINANCIERS

06

PRÉVENTION

08

ACTIVITÉS
DE LOISIRS



CONSEIL MUNICIPAL



M^{me} Lise Michaud

Mairesse

lise.michaud@ville.mercier.qc.ca

Cabinet de la mairesse et conseil municipal:

450 691-6090, poste 250



M. Stéphane Roy

Conseiller district 1

stephane.roy@ville.mercier.qc.ca

450 691-6090, poste 250



M^{me} Johanne Anderson

Conseillère district 2

johanne.anderson@ville.mercier.qc.ca

450 691-6090, poste 250



M^{me} Judith Prud'homme

Conseillère district 3

judith.prudhomme@ville.mercier.qc.ca

514 433-6040



M. Philippe Drolet

Conseiller district 4

philippe.drolet@ville.mercier.qc.ca

438 403-2171



M. Louis Cimon

Conseiller district 5

louis.cimon@ville.mercier.qc.ca

450 692-1125



M. Martin Laplaine

Conseiller district 6

martin.laplaine@ville.mercier.qc.ca

514 826-1163

PUBLIÉ PAR LA VILLE DE MERCIER

Dépôt légal : Bibliothèque et archives nationales du Québec | Tirage : 5 900 copies



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100% de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

SÉANCES PUBLIQUES

Réservation obligatoire pour assister aux séances : 450 691-6090, poste 250.

- Mardi **8 juin** 2021 à **20 h**
- Mardi **13 juillet** 2021 à **20 h**
- Mardi **10 août** 2021 à **20 h**

NOUS JOINDRE
ville.mercier.qc.ca

VilledeMercier

GUICHET UNIQUE

Pour toute question ou demande concernant vos services municipaux : 450 691-6090, option 1
guichet.unique@ville.mercier.qc.ca

HORAIRE

Tous les **bureaux seront fermés** (incluant la bibliothèque et l'écocentre) le **24 juin et le 1^{er} juillet**.

Hôtel de ville de Mercier

869, boul. Saint-Jean-Baptiste, 2^e étage, Mercier J6R 2L3

Lundi au jeudi :

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

Bibliothèque

Horaires d'été du 27 juin au 6 septembre

16, rue du Parc
450 691-6090, poste 314

Lundi, mardi et jeudi : 12 h à 19 h 30

Mercredi et vendredi : 10 h à 17 h

Samedi : 11 h à 15 h

Dimanche : Fermé

Écocentre

485, boul. Saint-Jean-Baptiste
450 691-6090, poste 421

Lundi au jeudi :

9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h

Vendredi et samedi : 8 h 30 à 11 h 30

Collecte spéciale – Surplus de carton

6 juillet

Ventes-débaras

29 et 30 mai annulées

11 et 12 septembre

MOT DE LA MAIRESSE



DES RESSOURCES DISPONIBLES

Suite aux 10 féminicides survenus depuis le début janvier, dont un sur le territoire de la Ville de Mercier, je tiens tout d'abord à offrir mes sympathies à toutes ces familles qui ont été touchées par ces drames. Je lance un cri du cœur à tous les citoyens de Mercier. N'attendez pas que l'irréparable se produise. Il est important de demander de l'aide et de faire comprendre aux gens que ce n'est pas un signe de faiblesse.

Divers organismes sont là pour vous venir en aide. N'hésitez pas, ils sont là pour vous.

AVIF (Action sur la violence et intervention familiale)

450 692-7313

L'Accolade Santé mentale - 450 699-7059

La Maison sous les arbres (prévention du suicide)

450 699-5935

La Re-Source (violence conjugale) - 450 699-0908

SOS violence conjugale (24 h / 7 jours)

1 800 363-9010

UN PLAN D'ACTION CONCERNANT L'EAU POTABLE

Depuis quelques années, la Ville de Mercier s'est penchée sur le dossier de l'approvisionnement et de la distribution de l'eau potable sur son territoire, en collaboration avec ses partenaires. Ces travaux ont permis d'obtenir un portrait complet de la situation et de bien comprendre l'état actuel de nos infrastructures.

C'est pourquoi un plan d'action à court, à moyen et à long termes visant à régler les problèmes d'alimentation en eau potable sur le territoire de la Ville de Mercier vous sera communiqué d'ici quelques semaines.

Cela dit, il demeure primordial d'éviter de gaspiller l'eau potable et de respecter les règlements qui gèrent son utilisation.

Lise Michaud
Mairesse



LISE MICHAUD, Mairesse

LA LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL

Sur une note plus positive, nous remercions la Santé publique d'avoir une clinique de vaccination sur notre territoire. La santé de nos citoyens est importante et ce service de proximité facilitera l'accès pour nos citoyens.

Pour prendre rendez-vous :

En ligne : clicsante.ca

Par téléphone : 1 877 644-4545

De plus, la Santé publique continue toujours à offrir des cliniques de dépistage, avec ou sans rendez-vous au centre communautaire Roger-Tougas, organisées par la santé publique avec qui nous avons une excellente collaboration.

Pour prendre rendez-vous :

En ligne : cv19quebec.ca

Par téléphone : 1 877 644-4545

RAPPORT FINANCIER 2020

DE LA VILLE DE MERCIER

ACTIVITÉS FINANCIÈRES

	RÉEL
Revenus	22 015 967 \$
Dépenses et affectations	19 181 579 \$
SURPLUS 2020	2 834 388 \$

DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Secteurs ou bassins	4 436 068 \$	3 708 457 \$
À l'ensemble	7 216 981 \$	7 229 317 \$
Gouvernement	2 761 913 \$	2 594 226 \$
	14 414 962 \$	13 532 000 \$

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT 2020

LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (INVESTISSEMENTS) S'ÉLÈVENT À 13 812 920 \$ ET SE DÉTAILLENT AINSI :

Travaux d'infrastructures TECQ (rue des Chênes, Mars, Mercure et Croissant Argus)	214 958 \$
Finalisation Tricorne	128 754 \$
Stationnement incitatif (rue Côté)	6 089 \$
Études - Programme TECQ	125 198 \$
Travaux de réfection (Ste-Marguerite)	9 833 668 \$
Vidange des boues d'épuration	11 784 \$
Acquisition de divers équipements	311 320 \$
Parc Square-Mercier	707 433 \$
Règlement parapluie 2020	584 247 \$
Équipements informatiques	44 399 \$
Mobilier Hôtel de ville	14 918 \$
Immobilisations travaux publics	415 716 \$
Immobilisations incendie	115 240 \$
Camion auto-pompe (excluant les intérêts)	854 395 \$
Camion Ford incendie (excluant les intérêts)	51 232 \$
Parc Sorbier	185 660 \$
Skatepark	182 963 \$
Autres immobilisations loisirs	24 949 \$
	13 812 920 \$

SURPLUS ACCUMULÉ

LE SURPLUS ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020 SE DÉTAILLE AINSI :

Solde au 31 décembre 2019 2 048 851 \$

SURPLUS DE L'ANNÉE 2020 2 834 388 \$

Achats payés via les surplus	
- Skatepark	(20 998 \$)
- Caractérisation lot 25	(34 102 \$)
- Traitement choc bassin de décantation	(30 851 \$)
- Location brumisateurs	(24 222 \$)
- CITHSL	(542 469 \$)
- Soufflante	(62 783 \$)
- Parc Canin	(39 801 \$)
- BioService Bactéries	(11 312 \$)
- Square-Mercier autres	(20 688 \$)
- Square-Mercier Module de jeux	(63 302 \$)
- Installation de soufflante	(23 543 \$)
- Trottoir	(32 956 \$)
- Agrandissement cours Travaux Publics	(19 507 \$)
	(926 531 \$)

SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2020 3 956 708 \$

DES FINANCES PUBLIQUES EN SANTÉ

La lecture du rapport financier 2020 permet de confirmer l'excellent état des finances publiques de la Ville de Mercier. De plus, nous continuons d'investir dans nos infrastructures et immobilisations municipales.

Ces résultats fort positifs sont le résultat direct d'une fructueuse et étroite collaboration entre le conseil municipal et l'ensemble de l'administration municipale de la Ville de Mercier. Élus, directeurs, personnel-cadre et employés ont travaillé sans relâche à vous offrir des services de la plus haute qualité, tout en respectant la volonté et la capacité de payer des citoyens.

Nous poursuivrons nos efforts afin de maintenir une gestion serrée et rigoureuse de nos finances publiques, et ce, au bénéfice de tous les citoyens de Mercier.

RÈGLES D'ARROSAGE POUR ÉCONOMISER L'EAU POTABLE

La demande en eau est particulièrement élevée durant l'été. Pour ne pas surtaxer notre réseau, merci d'économiser l'eau et de respecter la réglementation municipale en vigueur.

En plus des règlements, vérifiez si un avis d'interdiction d'arrosage est en vigueur avant d'utiliser l'eau.

Arrosage automatique

L'arrosage automatique ou à l'aide d'un asperseur sans dispositif d'arrêt est permis :

- Numéro civique pair : Mercredi, de 6 h à 8 h et de 20 h à 23 h
- Numéro civique impair : Jeudi, de 6 h à 8 h et de 20 h à 23 h

Arrosage manuel

L'arrosage manuel (avec dispositif d'arrêt) est permis en tout temps.

Autres usages

- Un permis d'arrosage est disponible pour la pose d'un nouveau gazon
- Le remplissage annuel d'une piscine n'est permis qu'au printemps
- Le lavage d'une auto est permis (avec un seau ou un boyau avec dispositif à fermeture automatique)

Arrosage interdit

- Lorsqu'il pleut
- À l'aide de plus d'un boyau
- Lors d'un avis de la Ville de Mercier (sécheresse ou mesures d'urgence)

Pour plus de détails ou pour obtenir un permis, communiquez avec le Guichet unique de Mercier :

- 450 691-6090, option 1
- guichet.unique@ville.mercier.qc.ca



DU NOUVEAU À L'ÉCOCENTRE!

La Ville de Mercier accepte depuis le 1^{er} avril dernier les appareils ménagers domestiques réfrigérés comme les réfrigérateurs, congélateurs, celliers réfrigérants, refroidisseurs à vin, distributeurs d'eau, climatiseurs, thermopompes et déshumidificateurs. Les règles d'inscription à l'écocentre de Mercier continuent de s'appliquer normalement. Les citoyens peuvent se présenter au 485, boul. Saint-Jean-Baptiste avec leur dépôt.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec le Guichet unique de Mercier:

- 450 691-6090, option 1
- guichet.unique@ville.mercier.qc.ca



APPEL AUX CITOYENS POUR BANQUE DE PHOTOS

Vous êtes photogéniques? Vous aimez être devant les caméras? La Ville de Mercier est à la recherche de nouveaux visages pour bonifier sa banque de candidats pour séances photo éventuelles faites avec les citoyens!

Si vous êtes intéressés, faites-nous parvenir vos coordonnées à :

direction.communications@ville.mercier.qc.ca



FEUX À CIEL OUVERT: C'EST INTERDIT!

À Mercier, il est interdit de faire des feux à ciel ouvert sans permis.

Que ce soit pour un feu de camp ou pour brûler toute autre matière combustible, vous devez obtenir un permis en communiquant avec le Guichet unique de Mercier.

FOYER EXTÉRIEUR

L'utilisation d'un foyer extérieur est permise sous certaines conditions :

- La fumée et les cendres ne doivent pas incommoder les voisins
- Le foyer doit être muni d'un pare-étincelles
- Le foyer doit être à au moins 2 mètres de toute construction, arbre ou haie
- Seul du bois de combustion peut être utilisé
- D'autres conditions s'appliquent

Pour plus de détails ou pour obtenir un permis, communiquez avec le Guichet unique de Mercier :

- 450 691-6090, option 1
- guichet.unique@ville.mercier.qc.ca



UNE PISCINE DANS SA COUR EN TOUTE SÉCURITÉ!



Pour installer une piscine, vous devez **obtenir un permis** de la Ville de Mercier. Vous pouvez faire votre demande en ligne via l'application *Voilà*.

Afin de prévenir les accidents, il est obligatoire de clôturer :

- Piscine creusée
- Piscine hors terre dont la hauteur est inférieure à 1,22 mètre et les bassins d'eau destinés à la baignade dont la profondeur de l'eau est supérieure à 60 centimètres
- Piscines démontables dont la hauteur de la paroi est inférieure à 1,4 mètre

L'enceinte de sécurité doit :

- Avoir une hauteur minimale de 1,22 mètre
- Être située à au moins 1 mètre des rebords de la piscine
- Empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre
- Être dépourvu de tout élément de fixation ou de saillie afin d'en éviter l'escalade
- Être munie d'une porte avec un dispositif de sécurité installé du côté intérieur de l'enceinte et dans la partie supérieure de la porte lui permettant de se refermer automatiquement.

FEUX DE CIRCULATION

Nous sommes très heureux d'annoncer enfin la mise en fonction des feux de circulation à l'intersection de la rue Marleau de du boulevard Saint-Jean-Baptiste dès le 7 juin ! La présence de ces feux améliorera grandement la sécurité des citoyens.

L'arrivée de ces feux de circulation constitue le fruit de huit ans de travail et de démarches auprès du ministère des Transports du Québec. À cet égard, la Ville de Mercier tient à remercier le travail de la députée de Châteauguay, MarieChantal Chassé, et du ministre des Transports, François Bonnardel, qui ont grandement contribué à la concrétisation de ce projet.



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

ICI, ON RALENTIT!

VITESSE

Le beau temps arrive, les routes sont belles... mais les routes ne sont pas des pistes de course ! Le nombre de constats d'infractions pour la vitesse ont augmenté sur le boulevard Sainte-Marguerite depuis sa reconstruction. Il est important de penser aux gens qui habitent dans le secteur et de respecter la limite de vitesse.

La Ville de Mercier et la Société de l'assurance automobile du Québec ont donc lancé la campagne *Ici, on ralentit!* au début du mois de mai sur le boulevard Sainte-Marguerite. Près de 200 affiches ayant la forme d'une bulle de bande dessinée et précisant « Ici, on ralentit! » ont été installées le long du boulevard Sainte-Marguerite. Ces affiches seront laissées sur place pendant toute la saison estivale et seront retirées au début de l'automne. Vous pourrez voir d'autres affiches de plus grande dimension installées à des intersections fréquentées du boulevard. Celles-ci afficheront différents messages faisant la promotion de la réduction de la vitesse dans le secteur.

Rappelons-nous que de ralentir, c'est prudent et payant !

SANCTIONS

Dans une zone de 70 km/h

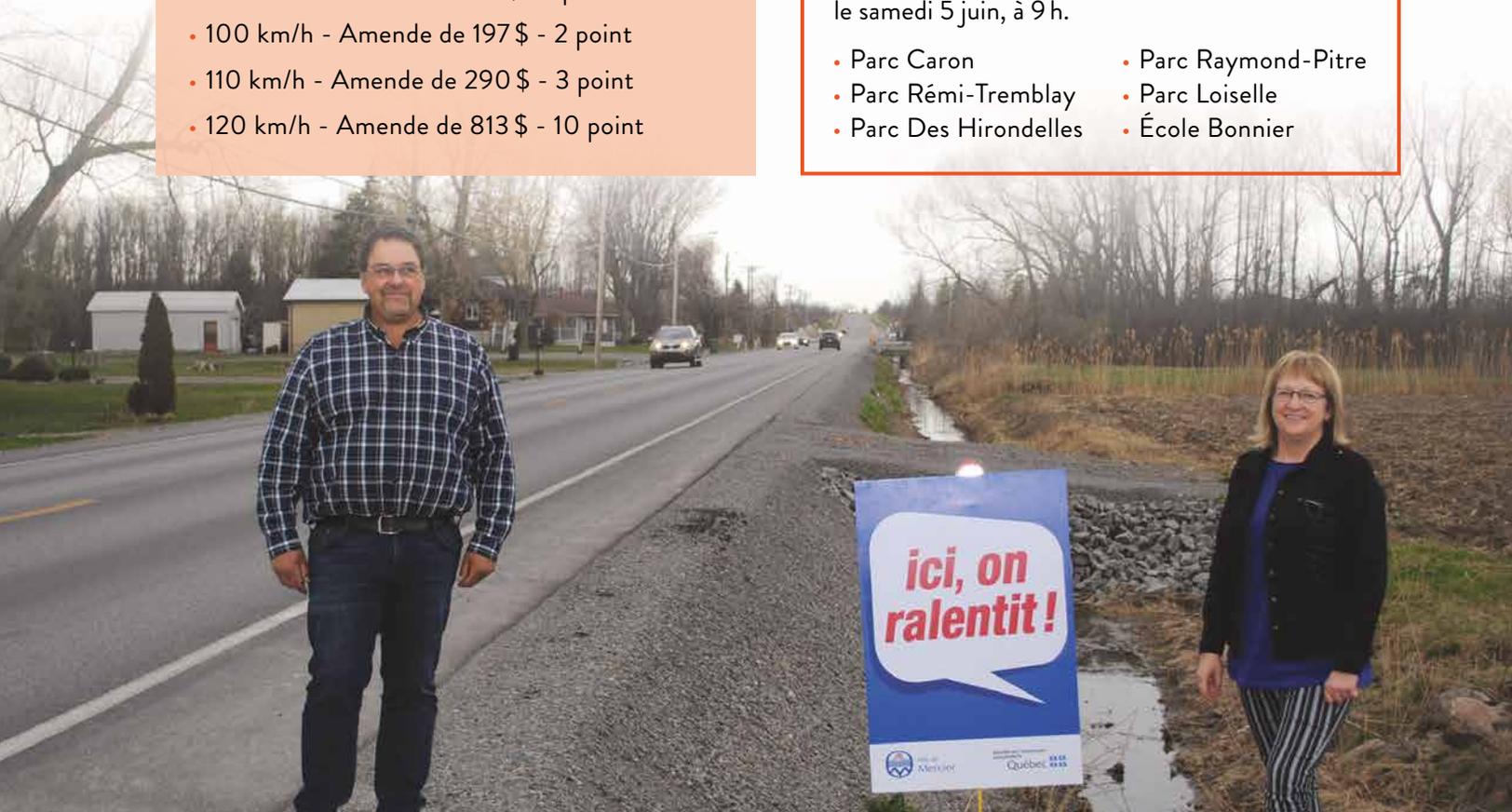
- 80 km/h - Amende de 69 \$ - 0 point
- 90 km/h - Amende de 103 \$ - 1 point
- 100 km/h - Amende de 197 \$ - 2 point
- 110 km/h - Amende de 290 \$ - 3 point
- 120 km/h - Amende de 813 \$ - 10 point



VOUS DÉSIREZ METTRE UNE AFFICHE SUR VOTRE TERRAIN POUR INCITER LES GENS À RALENTIR DANS VOTRE SECTEUR ?

Présentez-vous à l'un des endroits suivants le samedi 5 juin, à 9 h.

- Parc Caron
- Parc Rémi-Tremblay
- Parc Des Hirondelles
- Parc Raymond-Pitre
- Parc Loiselle
- École Bonnier



**Club
de lecture
d'été
TD
2021**



Cet été, plonge dans un monde merveilleux, rempli de personnages colorés et d'histoires qui font rêver. À travers le jeu, découvre le monde qui t'entoure et apprends à te connaître et à connaître les autres. Des concours, des suggestions lecture et des ateliers t'attendent tout au long de l'été. Inscris-toi comme membre pour recevoir ta trousse de participant. Tu pourras ensuite participer aux différentes activités (facultatives) offertes pendant l'été. Cette année, les enfants d'âge préscolaire pourront également participer à certains ateliers et recevoir un petit carnet de lecture.

Une activité spéciale aura lieu à la fin de l'été pour clore le club.

Trousse du pré-lecteur
3 à 5 ans / **Gratuit**

Trousse régulière
6 à 12 ans / **Gratuit**



Le lieu de chaque atelier sera déterminé en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

SAMEDI



Inscription obligatoire

19 juin



Carte-loisirs obligatoire

FÊTE DE LANCEMENT

3 ans à 12 ans / Gratuit

9 h – 3 à 5 ans

10 h – 6 à 8 ans

11 h – 9 à 12 ans

SAMEDI



Inscription obligatoire

10 juillet



Carte-loisirs obligatoire

ATELIER SPÉCIAL #1

6 ans à 12 ans / Gratuit

10 h à 12 h

SAMEDI



Inscription obligatoire

31 juillet



Carte-loisirs obligatoire

ATELIER SPÉCIAL #2

6 ans à 12 ans / Gratuit

10 h à 12 h

DIMANCHE

20 juin



Carte-loisirs obligatoire



Inscription obligatoire



LANCEMENT CONT'O'PARC

Cet été, partez à la découverte d'histoires passionnantes en compagnie de notre animatrice. De nouvelles dates seront ajoutées au cours de l'été. Suivez-nous sur la page web et sur le Facebook de la ville pour tous les détails à venir.

Particularités

L'activité sera la même pour les trois groupes de la matinée.

3 à 6 ans / Gratuit

De 9 h 30 – 10 h 15 – 11 h (3 groupes)

* 1 inscription requise pour chaque enfant.



Le nombre de participants admis aux activités dépendra des mesures en vigueur. L'animation aura lieu dans un parc de la Ville de Mercier. Afin d'éviter les rassemblements, seules les personnes inscrites seront informées du lieu de l'activité. En cas de pluie, l'activité de Cont'O'Parc sera annulée.

CET ÉTÉ, C'EST AU PARC QUE ÇA SE PASSE !



Le nombre de participants admis aux activités dépendra des mesures en vigueur.

14 et 24 juillet
et **12 août**



Inscription obligatoire



Carte-loisirs obligatoire

ATELIER DE SKATE

Viens perfectionner tes talents de « skate » avec l'aide d'un instructeur chevronné.

Il y en a pour tous les niveaux !

4 à 6 ans (parents-enfants)

14 juillet et 12 août, de 18 h à 19 h

24 juillet, de 9 h à 10 h

6 à 8 ans

14 juillet et 12 août, de 19 h à 20 h

24 juillet, de 10 h à 11 h

9 à 12 ans

14 juillet et 12 août, de 20 h à 21 h

24 juillet, de 11 h à 12 h

8 \$ par atelier

Lieu – Skatepark

Les casques sont obligatoires. Les autres équipements sont fournis, mais si vous en avez, privilégiez les vôtres.

Le skatepark sera fermé aux visiteurs durant toute la durée des cours.

JEUDI

8 juillet



Inscription obligatoire



Carte-loisirs obligatoire

EDUCAZOO AU PARC

Avec Educazoo, tu rencontreras un mélange d'espèces animales et tu en apprendras plus sur tes amis à 0, 2, 4, ou même 8 pattes. Les animaux ont déjà hâte de te rencontrer !

5 à 6 ans

De 17 h 30 à 18 h 30

7 à 9 ans

De 18 h 40 à 19 h 40

10 à 12 ans

De 19 h 50 à 20 h 50

Gratuit

Lieu – L'animation aura lieu dans un parc de la Ville de Mercier. Afin d'éviter les rassemblements, seules les personnes inscrites seront informées du lieu de l'activité.

LES DIMANCHES

Du 27 juin au 22 août



Inscription obligatoire



Carte-loisirs obligatoire

ATELIERS SPORTIFS

Ces ateliers sportifs sont conçus pour stimuler les enfants en leur apprenant des habiletés sportives différentes à chaque cours. Ces cours bien équilibrés et tout-en-un sont une occasion formidable de jeter les bases d'une vie active.

Les dimanche 27 juin, 11 et 25 juillet, 8 et 22 août

18 mois à 3 ans (parents-enfants)

De 10 h à 10 h 45

4 à 10 ans

De 11 h à 12 h

8 \$ par atelier

Lieu – Parc Loiselle

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du mercredi 26 mai 9 h au jeudi 17 juin 22 h

Pour obtenir tous les détails sur les inscriptions, modes de paiement et politique de remboursement, consultez notre site Internet section loisirs et culture - Inscription aux activités

INSCRIPTION EN LIGNE

mercier.appvoila.com/fr/

INSCRIPTION EN PERSONNE

Direction loisirs, culture et vie communautaire
située au 16, rue du Parc à Mercier

LÉGENDE



Aucune inscription requise, mais carte-loisirs obligatoire



Inscription obligatoire



Activité libre et gratuite
(aucune carte-loisirs requise)



Activité parent-enfant



LES JEUDIS

8 juillet au 26 août



Inscription obligatoire



Carte-loisirs obligatoire

DANSE FITNESS

Venez vous mettre en forme en dansant et en profitant du soleil. Un instructeur vous mettra le rythme dans la peau et le sourire au visage!

16 ans et + / 8 \$ par atelier

8 juillet de 11 h à 12 h
 15 juillet de 18 h 30 à 19 h 30
 22 juillet de 11 h à 12 h
 29 juillet de 18 h 30 à 19 h 30
 5 août de 11 h à 12 h
 12 août de 18 h 30 à 19 h 30
 19 août de 11 h à 12 h
 26 août de 18 h 30 à 19 h 30

Lieu – Seuls les participants inscrits seront informés des différents lieux de cours.

En cas de mauvais temps, les séances sont annulées.



LES LUNDIS

5 juillet au 23 août



Inscription obligatoire



Carte-loisirs obligatoire

– 8 cours

CLUB DE MARCHÉ

Afin d'encourager les saines habitudes de vie, la ville de Mercier est heureuse de contribuer au démarrage d'un éventuel club de marche. D'ici sa mise sur pied, les marcheurs pourront bénéficier gratuitement du soutien d'un entraîneur.

Lieu – Seuls les participants inscrits seront informés des différents lieux de départ.

Lors de mauvais temps, les séances sont annulées.



LES MERCREDIS

7 juillet au 25 août



Inscription obligatoire



Carte-loisirs obligatoire

YOGA EN PLEIN AIR

Des cours de yoga en plein air pour détendre son corps et son esprit vous sont offerts tout au long de l'été! Emmenez simplement votre tapis pour le dérouler dans l'herbe fraîche et profiter de cette heure de détente dans un parc près de chez vous.

16 ans et + / 8 \$ par atelier

7 juillet de 11 h à 12 h
 14 juillet de 18 h 30 à 19 h 30
 21 juillet de 11 h à 12 h
 28 juillet de 18 h 30 à 19 h 30
 4 août de 11 h à 12 h
 11 août de 18 h 30 à 19 h 30
 18 août de 11 h à 12 h
 25 août de 18 h 30 à 19 h 30

Lieu – Seuls les participants inscrits seront informés des différents lieux de cours.

En cas de mauvais temps, les séances sont annulées.



LES 18, 19 ET 20 JUIN

PARTONS À LA CONQUÊTE DES KILOMÈTRES

1 000 000 ENSEMBLE.COM





TA FÊTE NATIONALE SE DÉPLACE !



SPECTACLE MOBILE - 24 juin

Toute la journée, surveillez notre scène mobile **PhiloShow** qui offrira 3 prestations du groupe **HARMONIK** dans nos parcs.

*Horaires et parcs dévoilés si possible selon les mesures en vigueur.



DJ AMBULANT - 24 juin, 17 h à 21 h

Surveillez le passage de **DJ Azrik** et de **Mathis Moreau** dans votre quartier! Ouvrez grand vos oreilles et laissez-vous emporter par la musique!

Suivez-nous sur FB pour connaître le trajet.



CAMION DE CRÈME GLACÉE - 24 juin

Avis aux becs sucrés, vous pourriez avoir la visite d'un camion de crème glacée dans un parc près de chez vous et déguster un délice glacé tout à fait gratuitement! Des Cont'O Parc offerts par la bibliothèque accompagneront le camion.

*Réservé aux résidents, horaires et parcs dévoilés si possible selon les mesures en vigueur.



CONCOURS DÉCORATION MAISON - 1^{er} au 22 juin

Citoyens, égayer votre ville en décorant votre devanture!

Pour participer au concours, à compter du 1^{er} juin, scannez le code QR, remplissez la fiche de participation et ajoutez-y la photo de votre décor!

*Couvrez la chance de gagner l'un des 3 chèques cadeaux de 100 \$ chez nos commerçants locaux.



FÊTEZ À 2, 4 OU 8 ROUES!

RALLYE À VÉLO 19 au 24 juin

Enfourchez vos vélos, suivez les instructions, répondez correctement aux questions et courez la chance de gagner l'un des 4 prix de 50 \$ chez l'un de nos commerçants locaux! Avec l'aide de votre appareil intelligent, scannez le code QR au départ du rallye et c'est parti! Deux trajets d'environ 5 à 7 km seront disponibles, et oui, vous pouvez faire les deux!

*Départs parc des Hirondelles (coin Reid et Des Chêne) et parc Raymond-Pitre (près de l'entrée des modules de jeux).



VÉLO MUSICAL 24 juin, de 9 h à 17 h (activité libre)

En famille ou entre amis, essayez nos vélos musicaux installés au parc Loiselle! Pédalez seul et faites jouer un instrument, ajoutez un ami et un autre instrument s'ajoute et ainsi de suite jusqu'à 4 participants à la fois pour compléter la mélodie! De plus si vous êtes au bon tempo, peut-être arriverez-vous à faire danser le « airdancer »!



QUADRICYCLE 24 juin, de 9 h à 17 h

Comme au Vieux Port de Montréal, il vous sera possible d'emprunter des quadricycles pour une durée de 45 minutes tout à fait gratuitement. Présentez-vous simplement dans le stationnement de la bibliothèque.

Réservé aux résidents.

*Les utilisateurs devront laisser une pièce d'identité en caution et pourront la récupérer lors du retour de l'équipement.





DÉTAILS EN PAGE 11

LA FÊTE NATIONALE
DU
QUÉBEC



Vivre le Québec

Tissé serré

24 JUIN

CETTE ANNÉE ENCORE, C'EST LA FÊTE NATIONALE QUI VIENT À VOUS!

Différente de nos rassemblements habituels autour de grands spectacles animés et de feux d'artifice illuminant le ciel, la ville de Mercier vous propose une journée remplie d'activités, de surprises, et de musique pour égayer cette journée !

Cette dernière année nous a démontré à quel point nous sommes résilients et près les uns des autres. On est tissé serré, malgré la distance physique qui nous sépare parfois. Profitez de cette programmation active et colorée afin de souligner cette journée si importante pour nous les Québécois !

En partenariat avec :



© Sophie Lemelin